

MA COUR :
UN MONDE
DE PLAISIR!

Aménagement de la cour d'école



Édition

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Les outils du guide *Ma cour : un monde de plaisir!* ont été développés en 2009 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Le présent document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse :

www.msss.gouv.qc.ca section **Publications**

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018

Bibliothèque et Archives Canada, 2018

ISBN : 978-2-550-80908-1 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2018

VOLET 2

Aménagement de la cour d'école

La cour d'école est l'endroit privilégié par les élèves pour faire le plein d'énergie, bouger et jouer avec leurs amis. Pour la rendre sécuritaire et favoriser le jeu, les écoles peuvent revoir l'aménagement de leur cour. Certaines écoles constateront qu'à la suite de leurs actions, la cour a déjà atteint son plein potentiel. Pour d'autres, des améliorations pourraient être apportées. Ce volet est conçu pour soutenir les écoles dans l'aménagement de leur cour.



Légende



OUTIL :

Ce symbole invite le comité de cour d'école à réaliser l'activité proposée.



SUGGESTION :

Ce symbole fait part d'une suggestion au comité de cour d'école.

Table des matières – VOLET 2

ÉTAPE 1

Planification d'un aménagement3

- 1.1 Ressources qualifiées4
- 1.2 Normes de sécurité4

ÉTAPE 2

Réalisation du plan d'aménagement de la cour6

- 2.1 Évaluer l'état actuel de la cour7
- 2.2 Tracer les limites du terrain8
- 2.3 Déterminer les aires d'activité8
- 2.4 Aménager les aires d'activité dans
le plan d'aménagement11
- 2.5 Déterminer les zones de jeu12
- 2.6 Aménager les zones de jeu dans le plan d'aménagement ..13
- 2.7 Veiller à l'aménagement général14
- 2.8 Dessiner le plan à l'échelle et le faire valider15
- 2.9 Voir à l'entretien de la cour15

LISTE DES OUTILS DU VOLET 2

Aménagement de la cour d'école16

- Outil 6 Évaluation de l'état actuel de la cour17
- Outil 7 Plan d'aménagement de la cour d'école
 - a) Automne et printemps (sans neige)18
 - b) Hiver (avec neige)19
- Outil 8 Aménagement de stationnements pour vélos20
- Outil 9 Capacité d'accueil de la cour d'école
 - a) Automne et printemps (sans neige)22
 - b) Hiver (avec neige)23

ÉTAPE 1

Planification d'un aménagement

Objectif de l'étape :

- **Planifier la réalisation de l'aménagement de la cour d'école**

Vous aurez besoin de :

OUTIL 2 (voir volet 1)

Liste des organismes du milieu

OUTIL 4b) (voir volet 1)

Réflexion portant sur la cour d'école /
AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE

L'amélioration de la qualité de vie des élèves dans la cour d'école comporte des défis particulièrement importants. Par exemple, l'aménagement de la cour doit être pensé de manière à favoriser le jeu et à donner le goût de bouger. La consultation de l'équipe-école, des élèves et du milieu permet de trouver des idées, des moyens et des ressources pour aménager la cour de manière que son utilisation soit efficace et axée sur un développement à long terme. Une surutilisation ou une mauvaise planification de la cour peut engendrer des conflits et générer des problèmes de sécurité. Voilà pourquoi il est essentiel de bien planifier le projet de cour d'école au départ. À cet effet, il sera question, dans cette étape, des ressources ainsi que des éléments à considérer dans l'élaboration de votre plan d'aménagement.



L'aménagement de la cour d'école ne fait pas uniquement référence aux modules de jeu et à l'équipement. Les espaces verts, les aires de repos, les terrains, l'aménagement paysager, le mobilier urbain (bancs, poubelles, tables de pique-nique, supports à vélos) et les zones de jeu font partie des éléments à intégrer dans un plan d'aménagement.

1.1 Ressources qualifiées

Pour faire un plan d'aménagement de la cour qui réponde aux besoins de votre école, il est recommandé d'inviter, à vos rencontres de comité, différents collaborateurs et collaboratrices dont l'expertise sera nécessaire à la réalisation de votre projet (ex. : architecte paysagiste, personnes clés de la commission scolaire qui veillent aux ressources matérielles, représentants et représentantes de la municipalité, inspecteurs et inspectrices des aires d'activités pour enfants, unité régionale de loisir et de sport). Pour ce faire, l'**outil 2, Liste des organismes du milieu**, peut vous aider à déterminer les partenaires qui pourraient vous aider dans ce volet d'aménagement. Une fois vos collaborateurs et collaboratrices trouvés, l'**outil 4b), Réflexion portant sur la cour d'école / AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE**, vous permettra de mieux définir votre projet d'aménagement ainsi que les tâches que vous aurez à réaliser.

1.2 Normes de sécurité

Pour réaliser votre projet d'aménagement, il vous sera peut-être nécessaire d'inviter à siéger à votre comité des experts dans plusieurs domaines. Lorsque tous les membres de votre comité de cour d'école seront recrutés, nous vous invitons à prendre connaissance de la norme **CAN/CSA-Z614-07 Aires et équipements de jeu**, publiée par l'Association canadienne de normalisation (CSA). Ce document est une référence au Québec en matière de prévention des blessures associées à l'équipement de jeu, puisqu'il contient des renseignements détaillés, notamment sur les points suivants :

- les matériaux;
- l'installation;
- l'entretien;
- les inspections;
- les aires de dégagement;
- les revêtements des surfaces de protection;
- les caractéristiques techniques; des types de matériel;
- l'intégrité structurelle de l'équipement;
- les accès aux aires d'activités.



En suivant les recommandations de ce document, le comité aura plus de facilité à déterminer ce qui doit être modifié ou enlevé dans l'environnement de la cour.



Pour vous procurer ce document, communiquez avec l'Association canadienne de normalisation, par l'entremise de son site Internet, à l'adresse suivante: www.csa.ca, ou en composant le 1 800 463-6727.

Puisque la norme de la CSA est technique, vous pouvez vous guider en consultant le *Guide des aires et des appareils de jeu*, produit par l'Institut national de santé publique du Québec, offert sur son site Internet, à l'adresse suivante: www.inspq.qc.ca. Vous y trouverez une synthèse et une grille d'inspection développées à partir de la norme canadienne CAN/CSA-Z614-07. *

Ces documents sont payants.

NOTE: La norme de la CSA n'a pas force de loi. Cependant, certaines commissions scolaires obligent les écoles à la respecter. Les experts canadiens en responsabilité civile précisent qu'un programme d'inspection et d'entretien rigoureux de même qu'un calendrier de mise à niveau des installations peuvent servir à démontrer devant les tribunaux la « diligence raisonnable » d'un gestionnaire d'aires de jeu.

ÉTAPE 2

Réalisation du plan d'aménagement de la cour

Cette étape permet de réaliser un nouveau plan d'aménagement de votre cour d'école en tenant compte des résultats obtenus lors de la réflexion proposée dans l'**outil 4b), Réflexion portant sur la cour d'école / AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE**. De plus, il est possible de réaliser votre nouveau plan d'aménagement à partir de celui que vous possédez, dans la mesure où il répond aux besoins de vos élèves et que les normes de sécurité présentées à l'étape précédente ont été considérées.

Objectif de l'étape :

- **Mettre à jour ou réaliser le plan d'aménagement de votre cour d'école**

Vous aurez besoin de :

OUTIL 4b) (voir volet 1)

Réflexion portant sur la cour d'école / AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE

OUTIL 6

Évaluation de l'état actuel de la cour

OUTIL 7

Plan d'aménagement de la cour d'école

- a) Automne et printemps (sans neige)
- b) Hiver (avec neige)

OUTIL 8

Aménagement de stationnements pour vélos

OUTIL 9

Capacité d'accueil de la cour d'école

- a) Automne et printemps (sans neige)
- b) Hiver (avec neige)

Plan d'aménagement actuel de votre cour (le cas échéant)





Comme le climat du Québec est variable, nous vous suggérons de faire deux plans d'aménagement de la cour : automne et printemps (sans neige), ainsi qu'un pour l'hiver (avec neige).

Lors de la réalisation du plan de votre cour d'école, il serait intéressant de faire deux ou trois esquisses différentes de l'aménagement pour visualiser l'espace réservé aux aires d'activités (ex. : aire de jeux collectifs, aire de jeux individuels et en petit groupe, aire de repos) et à l'équipement (ex. : modules de jeu, balançoires, glissades).



Avant de dessiner votre plan d'aménagement sur une feuille, il peut être pratique de le faire sur un tableau en utilisant des craies de différentes couleurs ou encore de découper des papiers à l'échelle que vous pourrez déplacer facilement sur votre plan.



2.1 Évaluer l'état actuel de la cour

Dans chaque commission scolaire, la personne responsable des ressources matérielles peut donner des conseils, ou diriger les membres du comité vers d'autres personnes compétentes qui pourront les aider. De plus, une personne du service de loisir municipal peut partager son expertise et la municipalité peut être sollicitée pour participer à l'exécution de différents travaux.

État du terrain

Avant de consacrer du temps et de l'énergie à l'aménagement de la cour d'école, il est nécessaire de procéder à une évaluation du terrain. Par exemple, un terrain imperméable et mal drainé entraînera une accumulation d'eau et empêchera les jeunes de profiter de l'aménagement effectué.

Les revêtements de surface

Différents revêtements de surface, tels que l'asphalte, le gazon, le gravier, le sable et les matériaux synthétiques, sont utilisés pour recouvrir le sol de la cour d'école. À cet effet, il est conseillé de vous référer au service des ressources matérielles et techniques de votre commission scolaire pour vous aider dans l'application de la norme CAN/CSA Z614-07, *Aires et équipements de jeu*¹.



L'outil 6, *Évaluation de l'état actuel de la cour*, peut vous aider à déterminer ce qui doit être modifié dans votre cour.

Maintenant que vous avez une idée de ce qui doit être modifié dans votre cour actuelle, nous vous invitons à suivre les étapes proposées pour la réalisation de votre nouveau plan d'aménagement de cour d'école. Vous pouvez communiquer avec votre commission scolaire pour obtenir le plan du terrain de l'école.



L'outil 7 (a et b), *Plan d'aménagement de la cour d'école*, peut vous aider à réaliser le plan d'aménagement de votre cour d'école. Vous pouvez également utiliser du papier millimétré ou encore un logiciel spécialisé en aménagement.

1. La norme CAN/CSA-Z614 traite des matériaux amortisseurs pour l'équipement récréatif uniquement (zones de protection). Il existe d'autres sources d'information pour les terrains de sport. Pour en savoir plus, veuillez vous référer aux fédérations de sport.

2.2 Tracer les limites du terrain

Cette étape consiste à tracer les **limites de la cour** et à déterminer les **voies d'accès au terrain** sans tenir compte du marquage existant, des modules de jeu, du parc-école, etc.

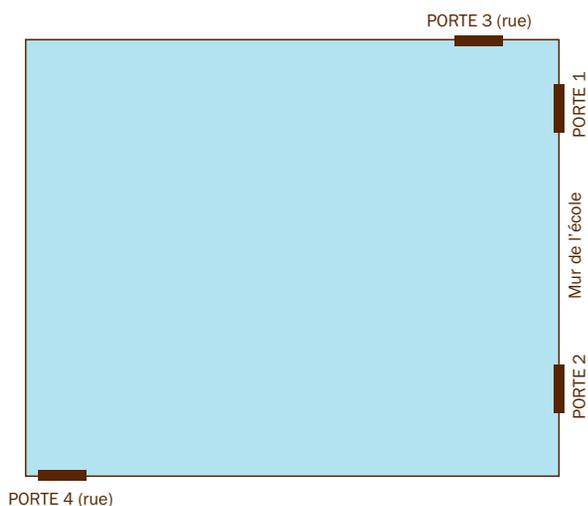


Figure 3 : Limites de la cour d'école et accès au terrain

2.3 Déterminer les aires d'activité

Il est recommandé de diviser la cour en différentes aires d'activité de manière à faciliter l'animation et la surveillance ainsi que pour assurer la sécurité des élèves (voir figure 4). Lors de cette étape, s'il y a des éléments de votre cour actuelle (ex. : marquage, paniers de basket-ball, poteau de ballon-poire) que vous comptez utiliser dans votre nouvel aménagement, il est recommandé d'en tenir compte dans le choix de vos aires d'activité.



Pour susciter un mode de vie physiquement actif chez les jeunes, il serait intéressant de prévoir des aires qui répondent aux besoins variés de tous les élèves. À titre d'exemple, des aires de marche, de jeux collectifs ou de jeux individuels ou de petits groupes pourraient être aménagées.

Exemples d'aires d'activité :

- aire pour l'équipement de jeu (ex. : glissade, balançoire, module de jeu, mur d'escalade, carré de sable);
- aire pour le jeu;
 - aire pour les jeux collectifs (ex. : basket-ball, drapeau, soccer);
 - aire pour les jeux individuels ou en petits groupes (ex. : marelle, élastique, corde à sauter);
- aire de repos et de socialisation;
- aire de résolution de conflits;
- aire de stationnement pour les vélos;
- aire de marche (ex. : corridor de marche, piste de course);
- aire pour le jardinage.

NOTE : Bien qu'elles soient recommandées, toutes ces aires d'activité ne doivent pas obligatoirement se trouver dans l'aménagement de votre cour d'école. De plus, une même aire d'activité peut se retrouver plus d'une fois dans le plan d'aménagement.

AIRE POUR L'ÉQUIPEMENT DE JEU

L'équipement de jeu, tel que les balançoires, les structures pour grimper et les glissades, attire particulièrement les plus jeunes. Il en existe une foule, tous aussi intéressants et éducatifs les uns que les autres, et qui permettent aux jeunes de développer leurs habiletés psychomotrices.

NOTE: Si l'école fait l'achat d'appareils de jeu, le fournisseur réalisera un plan à l'échelle de cette section de votre cour.

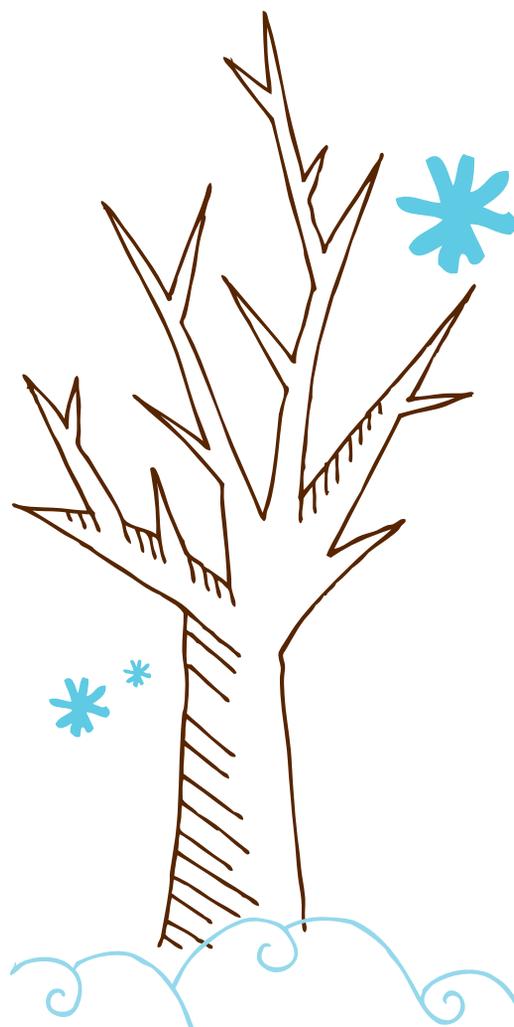
Il faut être vigilant quant à la quantité d'appareils de jeu de ce type, puisque leur coût est habituellement élevé. De plus, ils occupent généralement beaucoup d'espace dans la cour tout en limitant le nombre de jeunes pouvant y jouer en même temps. Cela peut poser des problèmes lors des périodes d'activité avec une grande affluence telles que les récréations. Malgré l'absence de modules de jeu, il est important de rappeler qu'une cour d'école bien organisée et animée peut faire bouger les jeunes, particulièrement les élèves des 2^e et 3^e cycles.

Il est important de se référer à la norme de sécurité CAN/CSA-Z614 07, *Aires et équipements de jeu*, en ce qui a trait aux distances d'espacement requis ainsi qu'aux principes de conception, de construction, d'installation, d'entretien et de vérification de ce type d'équipement de jeu. Des compagnies spécialisées dans la fabrication d'équipement de jeu offrent des services de qualité respectant ces normes. Informez-vous auprès de votre commission scolaire pour connaître le nom de ces organismes.

Carrés de sable

Parfois, le sable est utilisé comme matériel de protection sous l'équipement de jeu. Pour des raisons de sécurité, il est recommandé d'interdire aux jeunes d'utiliser cet espace comme carré de sable. Nous suggérons plutôt d'aménager un espace adéquat, conformément à la recommandation de la CSA, qui suggère d'aménager un carré de sable pour que les enfants puissent en profiter au maximum, en tenant compte du fait que les coins et les bords du carré de sable sont leurs endroits préférés.

NOTE: Pour plus d'information concernant la conception, la sécurité et l'entretien des carrés de sable, veuillez consulter la norme CAN/CSA-Z614-07, *Aires et équipements de jeu*, de la CSA. Nous vous rappelons que différentes personnes peuvent vous aider à bien comprendre les éléments de la norme (ex.: responsables du matériel au sein des commissions scolaires, municipalités, Unités régionales de loisir et de sport, architecte paysagiste).



AIRE POUR LE JEU

Les jeux tels que la tague, le ballon prisonnier, le drapeau, le chat et la souris, la marelle, le soccer et le hockey cosom rassemblent beaucoup de jeunes dans une même zone de la cour. L'aménagement d'aires pour ces jeux est généralement moins coûteux que celui pour l'équipement de jeu. De plus, pour des raisons de sécurité, il est conseillé de délimiter ces aires (ex. : à l'aide de lignes, cônes, cordes) de manière qu'elles n'interfèrent pas entre elles. Selon son utilisation, ces surfaces peuvent être asphaltées ou recouvertes de gazon.



Dans votre plan d'aménagement, il est recommandé de prévoir des espaces libres pour permettre aux jeunes de s'organiser ou d'inventer des jeux à leur guise.

Voici les deux principales catégories d'aires pour le jeu :

Aire pour les jeux collectifs

Un peu de matériel (ex. : but, panier, ballon), et d'accessoires (ex. : dossard, sifflet) est généralement nécessaire. Il faut aussi de l'équipement de protection et quelques lignes au sol pour organiser ces jeux. Le drapeau, le soccer, le hockey cosom et le basket-ball sont des exemples de jeux collectifs populaires dans la cour d'école. Il pourrait être utile pour les jeunes de porter un dossard ou un brassard pour qu'ils puissent reconnaître leurs coéquipiers.

Aire pour les jeux individuels ou en petits groupes

Une aire dans la cour d'école est généralement disponible pour permettre aux élèves de pratiquer des jeux individuels ou des jeux en petits groupes (ex. : marelle, élastique, ballon-poire, corde à sauter, espace pour la danse).

AIRE DE REPOS ET DE SOCIALISATION

Cette aire, agrémentée de quelques arbres, arbustes et tables de pique-nique, peut accueillir les élèves qui, occasionnellement, ne peuvent participer aux jeux. Elle peut également être utilisée lors de belles journées par les groupes-classes pour réaliser des activités pédagogiques. Ces espaces sont très prisés par les élèves les plus vieux, notamment par les filles.

AIRE DE RÉOLUTION DE CONFLITS

Les particularités de cette aire sont semblables à celle de l'aire de repos. Ainsi, elle peut être utile pour régler des conflits entre des élèves dans un environnement paisible.

AIRE DE STATIONNEMENT POUR LES VÉLOS

La pratique du vélo est très populaire. Pour favoriser les déplacements actifs, certaines écoles prévoient un stationnement pour les vélos des élèves et pour ceux de leur personnel. Des renseignements sur l'aménagement de ce type d'aire sont fournis dans le guide du programme *Mon école à pied, à vélo! Mode d'emploi*, produit par l'organisme Vélo Québec :

Site Internet : www.velo.qc.ca

Téléphone : 1 800 567-8356



L'outil 8, *Aménagement de stationnements pour vélos*, vous offre un mode d'emploi pour l'aménagement des stationnements pour les vélos.



AIRE DE MARCHÉ (EX. : CORRIDOR DE MARCHÉ, PISTE DE COURSE)

Cette aire est souvent utilisée pour les élèves qui désirent se promener lors de la récréation plutôt que de participer à un jeu. Il peut être intéressant de proposer aux élèves un circuit sécuritaire (éloigné des zones de jeu avec ballons) qu'ils pourront effectuer.

AIRE POUR LE JARDINAGE

Certaines écoles aménagent dans leur cour une aire dédiée au jardinage. Toutefois, il est recommandé d'aménager cette aire loin des zones de jeu où le ballon est souvent utilisé pour s'assurer qu'elle soit sécuritaire et bien protégée.

2.4 Aménager les aires d'activité dans le plan d'aménagement

À partir du plan d'aménagement de la cour, tracez les aires d'activité qui se trouvent présentement dans votre cour et que vous désirez conserver ainsi que celles que vous désirez ajouter de manière à répondre aux besoins et aux goûts des jeunes. De plus, nous vous invitons à tenir compte de la norme de sécurité **Aires et équipements de jeu** de la CSA.



Pour faciliter l'organisation et l'animation des jeux et pour limiter le risque de blessures, il est recommandé de ne pas sur-utiliser les aires d'activité.

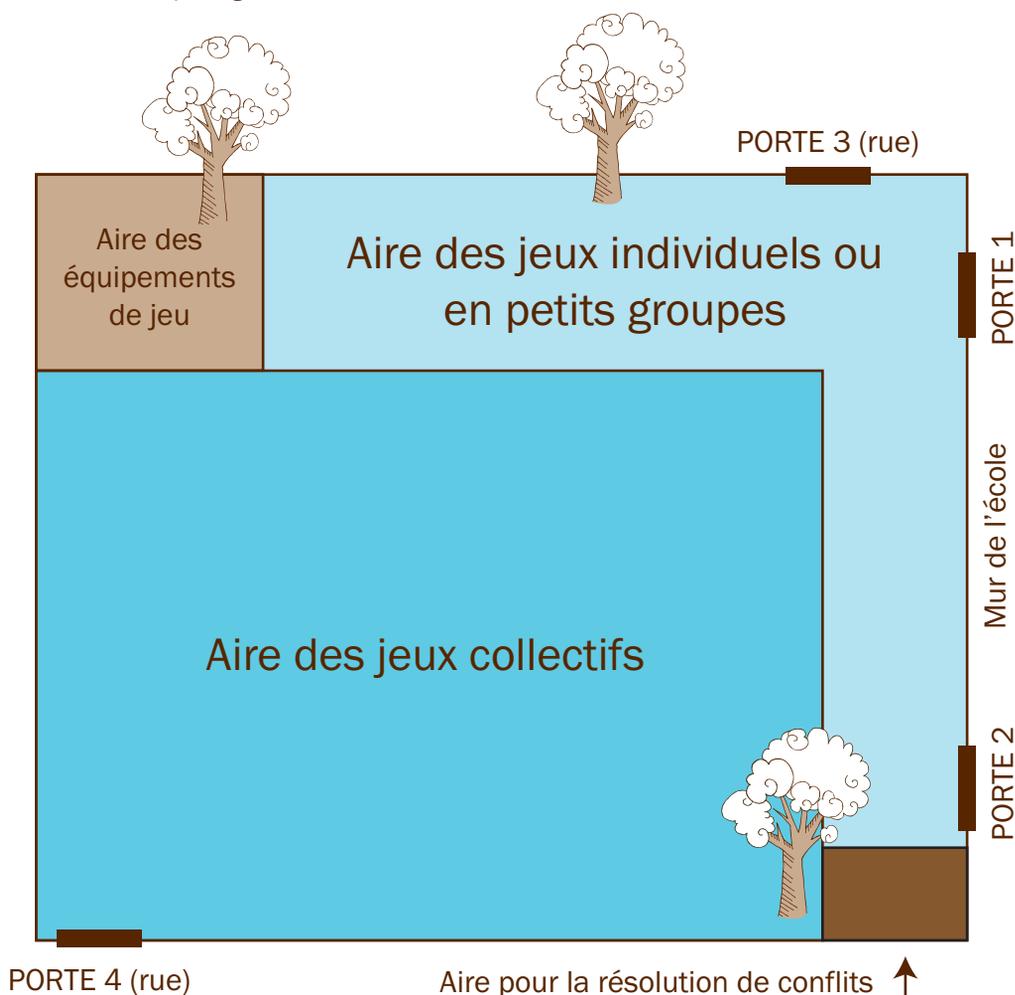


Figure 4 : Répartition des aires d'activité

2.5 Déterminer les zones de jeu

Il est recommandé de diviser chacune des aires d'activité en zones de jeu de manière à faciliter l'organisation des jeux dans la cour (voir figure 5). Il est important de considérer certaines particularités.

Le nombre de jeunes et la dimension de la cour

Une cour d'école qui accueille 100 élèves sera aménagée différemment de celle qui en reçoit 800. Par ailleurs, le nombre de jeunes qui se trouvent en même temps dans la cour d'école peut dépendre, par exemple, du nombre de classes qui ont leur récréation ou leur dîner en même temps. Cela aura un effet sur la disponibilité du matériel et de l'espace et, probablement, sur la surveillance dans la cour. À cet effet, certains jeux nécessitent une grande surface pour être pratiqués de façon sécuritaire (ex. : soccer), tandis que d'autres ont besoin d'une moins grande surface (ex. : marelle). Enfin, d'autres se trouvent entre les deux, selon leur nombre de joueurs (ex. : « drapeau »). Ainsi, assurez-vous de prévoir suffisamment de zones de jeux de différentes grandeurs pour répondre aux divers besoins des élèves.

L'âge des jeunes

Les besoins des enfants du préscolaire sont bien différents de ceux des élèves du 3^e cycle. Par exemple, de solitaire qu'il était, l'enfant en vieillissant devient de plus en plus intéressé par les jeux collectifs. En fait, les élèves plus jeunes sont attirés davantage par les différents types d'équipement de jeu (ex. : module, carré de sable). Ils ont également besoin de plus de soutien de la part du personnel de l'école que les plus grands. Ainsi, il est conseillé d'aménager la cour d'école en fonction de l'âge des élèves (préscolaire, 1^{er}, 2^e et 3^e cycle). De plus, si l'aménagement de votre cour d'école peut le permettre, les zones de jeu pour les enfants de l'éducation préscolaire devraient être séparées de celles de l'enseignement primaire.

La saison hivernale

Nous vivons dans un pays où pendant plusieurs mois la cour est recouverte de neige. Ainsi, il revient au comité de planifier l'utilisation de sa cour durant cette période. Pour ce faire, en plus de voir à son déneigement, il est possible de demander au déneigeur de créer des buttes de neige pour permettre aux enfants d'y glisser. Pour des raisons de sécurité, aménager une glissade dans la cour exigera que l'école se dote d'une procédure d'utilisation. Il est conseillé de communiquer avec votre commission scolaire pour connaître les procédures à suivre.

Quelques écoles aménagent également une petite patinoire; d'autres profitent d'une patinoire municipale dans leur cour en plus d'offrir aux jeunes la possibilité de jouer au soccer, au hockey-balle ou à d'autres jeux collectifs. Dans le cas où le marquage de la cour n'est plus apparent en raison de la neige, l'utilisation de cônes est appropriée pour assurer le bon fonctionnement des jeux.



Selon les normes de sécurité de la CSA, l'utilisation de l'équipement de jeu ne devrait pas être permise durant la période hivernale, puisque la surface sous les équipements n'est plus sécuritaire. De plus, pour augmenter la durée de vie des appareils et réduire les risques de blessures causées par les surfaces amortissantes gelées, il est recommandé, pour la saison hivernale, d'enlever les pièces mobiles (ex. : sièges des balançoires) et de limiter l'accès à tout autre équipement de jeu.



2.6 Aménager les zones de jeu dans le plan d'aménagement

Toujours en utilisant le plan d'aménagement de la cour, le comité pourra tracer et numéroté les zones de jeu pour chacune des aires d'activité (voir figure 5). Pour bien délimiter les zones, nous vous conseillons de marquer de manière permanente des lignes au sol. Si un marquage est déjà effectué, il faudrait voir les possibilités de reprendre ces lignes pour l'aménagement de vos nouvelles zones de jeux. Si toutefois il ne vous est pas possible de réutiliser les lignes au sol ou d'en faire de nouvelles, les barrières psychologiques (ex. : fissures dans l'asphalte, taches de peinture) ainsi que les barrières vertes (ex. : haies, arbres, arbustes) sont aussi intéressantes pour délimiter les zones. Vous pouvez également utiliser des cônes ou des cordes.

Exemples (voir la figure 5) :

- Dans l'**aire de l'équipement de jeu**, il y a une zone (1) comprenant les balançoires, les glissades et le carré de sable.
- Dans l'**aire pour les jeux individuels ou en petits groupes**, il y a deux zones (8 et 9) pour le ballon-poire et six zones (de 2 à 7) pour des jeux au choix telles la marelle, la corde à sauter et la balle au mur.
- Dans l'**aire pour les jeux collectifs**, il y a une zone (11) pour le mini soccer ainsi que six zones (de 12 à 17) pour les jeux tels le ballon chasseur et le drapeau.
- Dans l'**aire pour la résolution de conflits**, il y a une zone (10) pour la résolution de conflits.

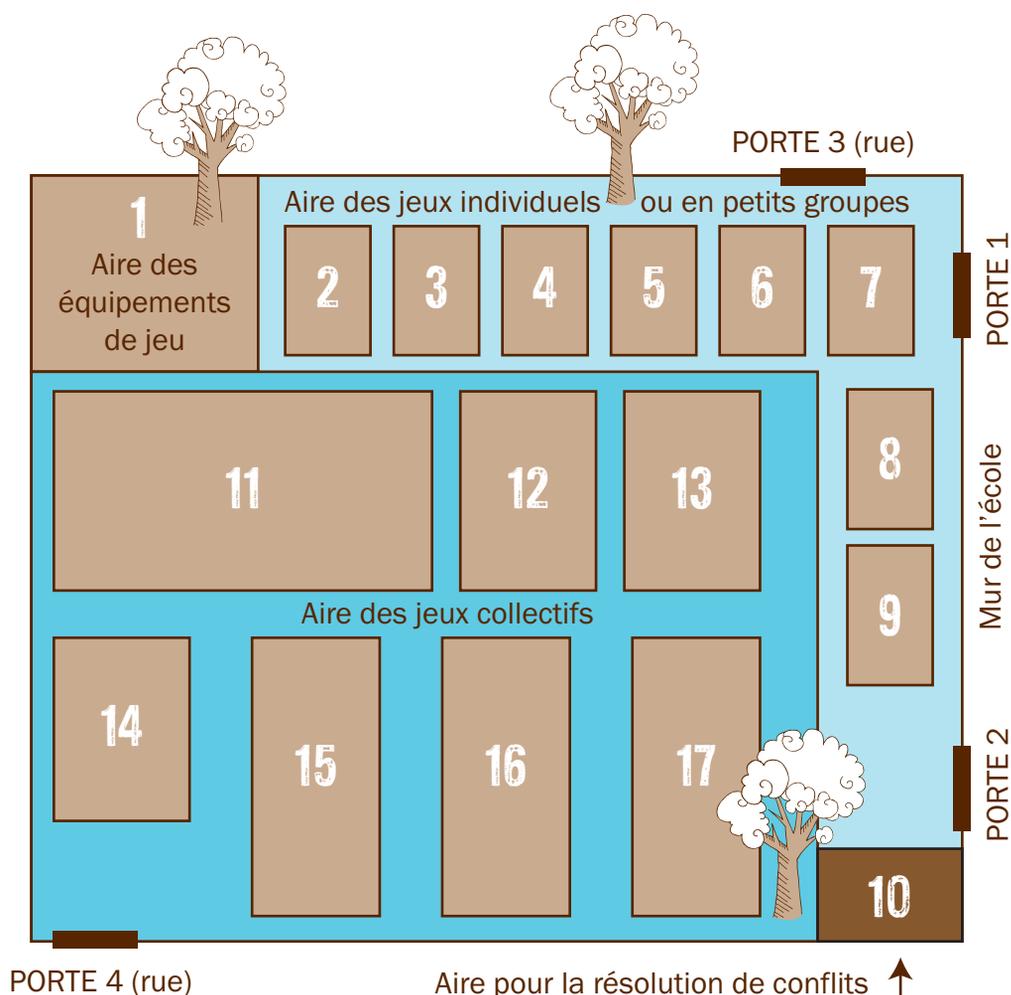


Figure 5: Aménagement des zones de jeux

2.8 Dessiner le plan à l'échelle et le faire valider

Une fois le plan d'aménagement de la cour réalisé, il est important de vous assurer que les modifications envisagées sont réalistes. Par exemple, il est conseillé de vérifier si le nouvel aménagement permet à tous les élèves présents dans la cour d'être physiquement actifs en même temps et de façon sécuritaire. Pour ce faire, il est suggéré de faire valider le plan par une ressource spécialisée (voir la section 1.1 du présent volet).



Pour savoir si tous les élèves sont actifs en même temps, nous vous invitons à **utiliser l'outil 9 (a et b), Capacité d'accueil de la cour d'école.**

Si, à la suite de votre vérification, votre organisation ou votre plan d'aménagement doit être modifié de nouveau, voici quelques suggestions :

- faire en sorte que les récréations se tiennent en plusieurs vagues;
- utiliser le gymnase ou d'autres locaux (s'assurer que ce n'est pas toujours le même groupe qui utilise ces endroits);
- voir à établir, si possible, une entente pour l'utilisation de terrains de jeu situés à proximité de l'école avec les propriétaires de ces derniers (municipalité ou autres);
- mobiliser votre milieu pour trouver des sources de financement en vue de revoir l'aménagement de la cour (ex. : marquage, achat de matériel de sport, module de jeu).



Il est suggéré de faire circuler le nouveau plan d'aménagement de la cour auprès de l'équipe-école pour que tous puissent émettre leurs commentaires.

Si votre aménagement a été revu à la suite de cette dernière étape, nous vous conseillons d'utiliser de nouveau l'**outil 9 (a et b), Capacité d'accueil de la cour d'école**, avec les nouvelles modifications.

2.9 Voir à l'entretien de la cour

Maintenant que votre plan d'aménagement de cour d'école est réalisé, il est recommandé de planifier à long terme la vérification et la mise à niveau des aires d'activité. Une bonne planification de votre entretien permettra de rentabiliser vos investissements et d'augmenter la durée de vie de votre aménagement. Voici la démarche que nous recommandons :

- évaluer les aires d'activité, de préférence avec l'aide d'une personne qualifiée;
- éliminer tous les dangers ou risques de blessures potentiels;
- prévoir la mise en conformité de toutes les aires d'activité avec les normes de la CSA en quelques années;
- prévoir des inspections et un entretien de vos aires d'activité sur une base régulière;
- accorder une priorité à la mise à niveau du revêtement de protection;
- enlever le verre brisé, les cailloux ou tout autre objet qui pourraient présenter un risque de blessure;
- planifier un budget annuel pour l'entretien, la rénovation, l'ajout de matériel amortisseur et l'achat de matériel d'animation.



LISTE DES OUTILS DU VOLET 2

Aménagement de la cour d'école

OUTIL 6

Évaluation de l'état actuel de la cour

OUTIL 7

Plan d'aménagement de la cour d'école

- a) Automne et printemps (sans neige)
- b) Hiver (avec neige)

OUTIL 8

Aménagement de stationnements
pour vélos

OUTIL 9

Capacité d'accueil de la cour d'école

- a) Automne et printemps (sans neige)
- b) Hiver (avec neige)



OUTIL 6

Évaluation de l'état actuel de la cour

État du terrain – sous la surface (ex. : fondation, drainage, racines d'arbres, compression du terrain)

1. Quel est l'état actuel du terrain de la cour sous la surface ?

2. Devons-nous le modifier ou l'améliorer ?
 Oui Non

Si oui, quelles sont les modifications ou les améliorations suggérées :

Revêtement de surface (ex. : asphalte, gazon, gravier, sable, matériaux synthétiques)

3. Quel est l'état actuel du revêtement de surface ?

4. Devons-nous le modifier ou l'améliorer ?
 Oui Non

Si oui, quelles sont les modifications ou les améliorations suggérées :

Équipement de jeux

5. Quel est l'état actuel du revêtement de surface sous les équipements de jeux ?

6. Devons-nous le modifier ou l'améliorer ?
 Oui Non

Si oui, quelles sont les modifications ou les améliorations suggérées :

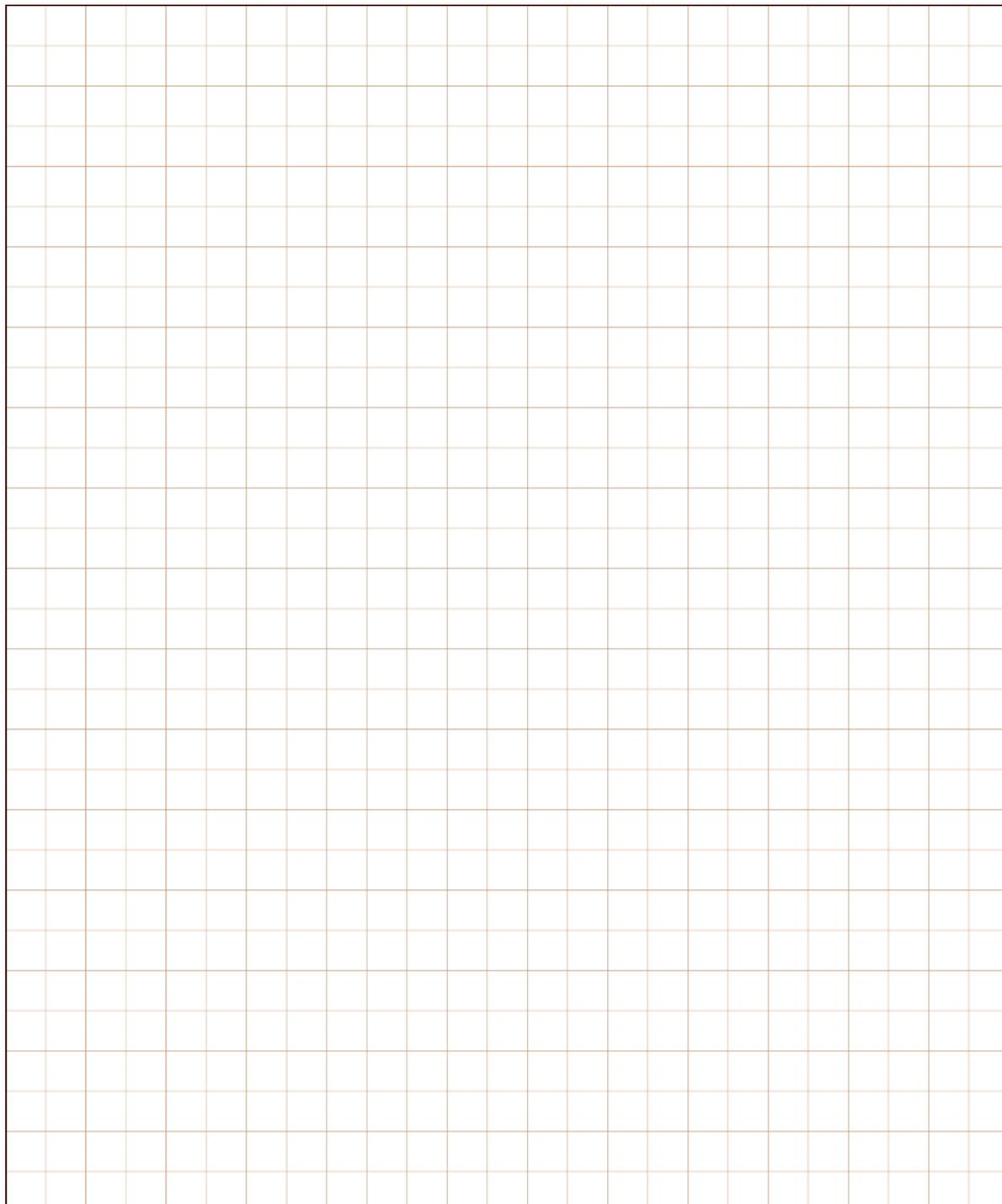
Notes



OUTIL 7

a) Plan d'aménagement de la cour d'école / AUTOMNE ET PRINTEMPS (SANS NEIGE)

Cet outil vous aidera à réaliser le plan d'aménagement de votre cour d'école pour l'automne et le printemps. Vous pouvez également utiliser du papier millimétré ou encore un logiciel spécialisé en aménagement.

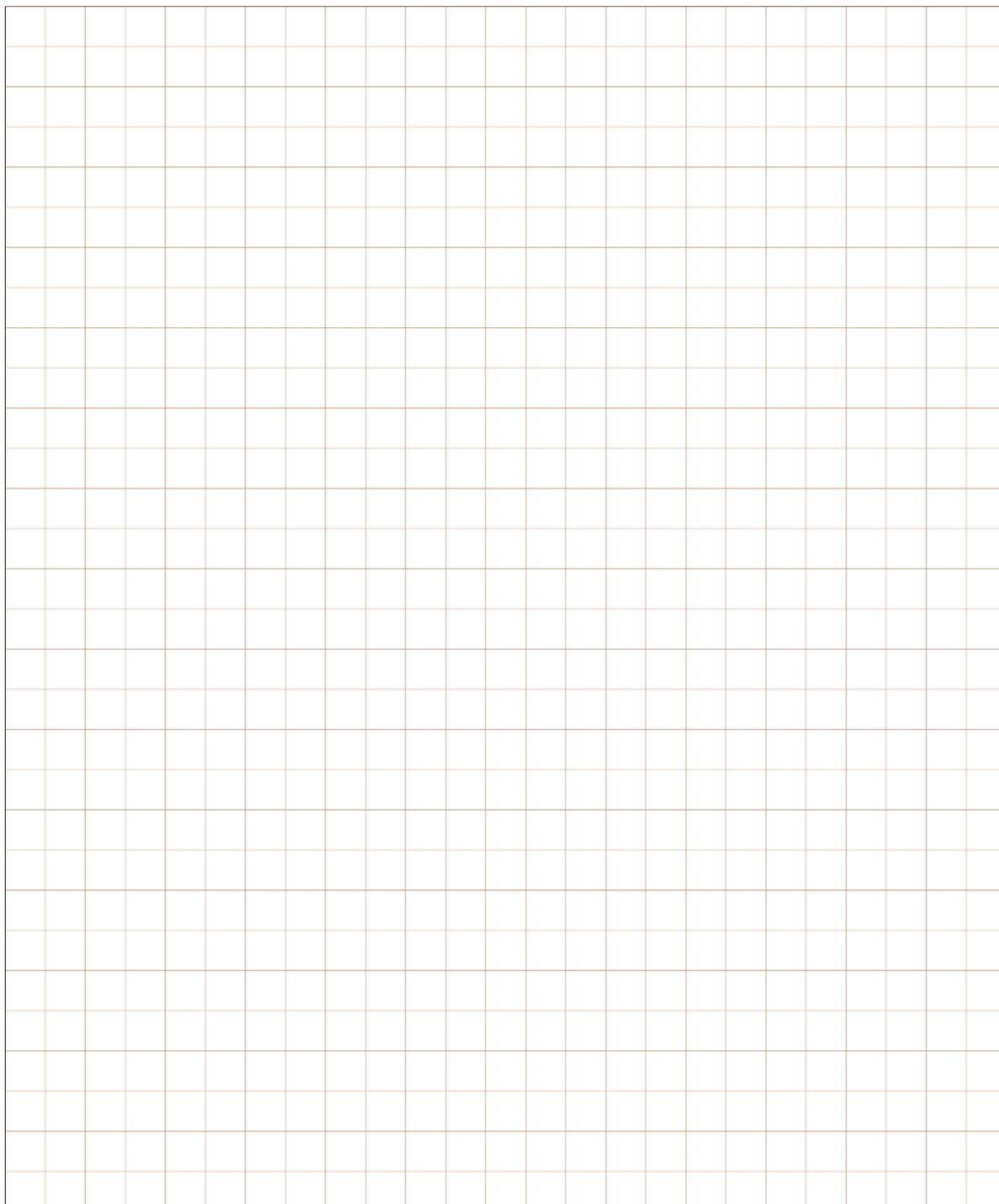




OUTIL 7

b) Plan d'aménagement de la cour d'école / HIVER (AVEC NEIGE)

Cet outil vous aidera à réaliser le plan d'aménagement de votre cour d'école pour l'hiver. Vous pouvez également utiliser du papier millimétré ou encore un logiciel spécialisé en aménagement.





OUTIL 8

Aménagement de stationnements pour vélos

Cet outil sert à l'aménagement de stationnements pour vélos.

Raisons pour installer des aires de stationnement pour vélos :

- promouvoir les déplacements actifs;
- assurer un parc de stationnement bien organisé;
- offrir une protection contre le vol.

Étapes d'installation

1. Déterminer la capacité requise.
2. Déterminer les emplacements disponibles.
3. Choisir le type de support.
4. Faire un plan d'implantation.
5. Procéder à l'installation des supports.





OUTIL 8 (SUITE)

Aménagement de stationnements pour vélos

1. Déterminer la capacité requise

Idéalement, calculer un stationnement pour 5 à 20 élèves. Il est recommandé de prévoir un espace supplémentaire pour un agrandissement éventuel.

2. Déterminer les emplacements disponibles

- Le plus près possible de l'entrée.
- Facilement accessible (minimiser les croisements avec les voitures et les piétons).
- À la vue des passants (pour dissuader les voleurs).

3. Choisir le type de support

Type	Capacité (nbre de vélos)	Surface	Ancrage	Avantage	Inconvénient
Poteau	2	Trottoir Façade	Béton	Faible encombrement	Difficile à utiliser avec des petits vélos si l'anse du support est courte
Arceau	2	Trottoir Façade	Béton Asphalte	Faible encombrement	
Râtelier	3	Trottoir Façade Rue	Béton Asphalte Gazon	Facilité de stationnement	Manœuvre de stationnement plus difficile Difficile à utiliser avec des petits cadenas, des pneus larges et des cadres spéciaux
Murale	1 vélo par 2 m	Façade	Mur	Faible encombrement	Faible capacité
Casier	2	Façade	Béton Asphalte	Protection contre les intempéries	Coût élevé mais très sécuritaire et utile pour les grandes écoles

4. Faire un plan d'implantation

- Allouer un espace de 0,5 m entre les vélos.
- Assurer un dégagement de 0,5 m avec le mur, la rue ou le trottoir.
- Prévoir un dégagement de 1 m entre les supports.

5. Procéder à l'installation des supports

- Assurer l'installation selon les instructions du fabricant.
- Les ancrages fixent le support solidement au sol et protègent contre le vol.

À éviter:

- Les supports avec des pièces mobiles, lesquels sont vulnérables au vandalisme.
- Les supports qui maintiennent le vélo uniquement par une roue risquent de la tordre.



OUTIL 9

a) Capacité d'accueil de la cour d'école / AUTOMNE ET PRINTEMPS (SANS NEIGE)

Une fois le plan d'aménagement de la cour réalisé, nous vous invitons à vous servir de cet outil pour vous assurer que les modifications envisagées sont réalistes. Pour ce faire, il est conseillé de vérifier si le nouvel aménagement de la cour peut permettre à tous les élèves de l'école d'être physiquement actifs en même temps et de façon sécuritaire.

A) Nombre de zones	B) Nom de l'aire d'activité	C) Nom de la zone	D) Nombre d'élèves dans la zone
Ex. : 1	Aire des jeux collectifs	Zone 1	30
2	Aire des jeux collectifs	Zone 2	30
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
Nombre de zones dans la cour _____ zones	a) Nombre total d'élèves dans les zones (somme des lignes 1 à 15)		
	b) Nombre total d'élèves présents à un même moment dans la cour (selon les renseignements de l'école)		
	Différence (a - b)		

Si la différence de a moins b est positive, votre plan d'aménagement de la cour d'école est adéquat pour les besoins et la sécurité des élèves. Par ailleurs, si cette différence est négative, vous devrez revoir votre plan d'aménagement. Pour ce faire, des recommandations sont proposées au point 2.8 du présent volet.



OUTIL 9

b) Capacité d'accueil de la cour d'école / HIVER (AVEC NEIGE)

Une fois le plan d'aménagement de la cour réalisé, nous vous invitons à vous servir de cet outil pour vous assurer que les modifications envisagées sont réalistes. Pour ce faire, il est conseillé de vérifier si le nouvel aménagement de la cour peut permettre à tous les élèves de l'école d'être physiquement actifs en même temps et de façon sécuritaire.

A) Nombre de zones	B) Nom de l'aire d'activité	C) Nom de la zone	D) Nombre d'élèves dans la zone
Ex. : 1	Aire des jeux collectifs	Zone 1	30
2	Aire des jeux collectifs	Zone 2	30
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
Nombre de zones dans la cour _____ zones	a) Nombre total d'élèves dans les zones (somme des lignes 1 à 15)		
	b) Nombre total d'élèves présents à un même moment dans la cour (selon les renseignements de l'école)		
	Différence (a - b)		

Si la différence de a moins b est positive, votre plan d'aménagement de la cour d'école est adéquat pour les besoins et la sécurité des élèves. Par ailleurs, si cette différence est négative, vous devrez revoir votre plan d'aménagement. Pour ce faire, des recommandations sont proposées au point 2.8 du présent volet.

